

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 4

Le 28 septembre 2022 à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à l'Ecole de Musique Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD

Sééz : Lionnel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

Villaroger : Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Gérard VERNAY

Françoise BESNARD donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Thierry GAIDE donne pouvoir à Cécile UTILLE-GRAND

Capucine FAVRE donne pouvoir à Serge REVIAL

Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice : Cécile MULOT, Morgan LE LANN

Sééz : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionnel ARPIN

2022-76 DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL

Madame Véronique PESENTI-GROS, Vice-Présidente déléguée aux finances, présente au Conseil Communautaire le projet de décision modificative n°2 au Budget Principal.

En effet, le Conseil Communautaire a approuvé l'acquisition des locaux et la souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole des Savoie.

Toutefois, cette acquisition n'ayant pas été prévue lors du vote du Budget Primitif, il est proposé de voter une décision modificative en recettes et en dépenses d'investissement au Budget Principal :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire ACQUISITION DE NOUVEAUX LOCAUX ET SOUSCRIPTION D'

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 120 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 120 000,00 €
D-2115-020 : Terrains bâtis	0,00 €	1 120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	1 120 000,00 €	0,00 €	1 120 000,00 €
Total Général		1 120 000,00 €		1 120 000,00 €

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **MODIFIE** les crédits votés lors du budget primitif comme ci-dessus.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**


